

A. O'Handley, Antigonish ; G. A. Mock, Dubuque ; E. A. Doyle, N. L. Schmann, A. C. Walter, Hamilton ; J. J. Meagher, Kingston ; J. J. Hogan, London ; H. Weber-McCauley, Oregon City ; L. A. French, Pontiac ; H. J. Canning, W. L. Hart, Toronto ; A. Labrecque, Chicoutimi ; E. J. Gauthier, P. A. Sabourin, Valleyfield ; H. Migneron et E. Hébert, Congrégation de Ste-Croix.

Sous-Diaconat : MM. R. Comtois, J. Cournoyer, E. Chase, Montréal ; D. Chisholm, M. Doyle, A. McDonald, Antigonish ; M. J. Thiltgen, Dubuque ; W. J. Kinney, Grand-Rapids ; J. A. Grenier, P. J. O'Reilly, Hartford ; S. A. Leinfelder, La Crosse ; W. Fogarty, P. L'Heureux, London ; J. McGill, Manchester ; A. J. Roy, Manchester ; J. McGrath, J. A. Riordan, Springfield ; J. McEachren, P. McEachren, A. P. Small, M. D. Whelan, Toronto.

Diaconat : MM. E. J. Provost, Montréal ; D. D. McMillan, Alexandria ; J. P. O'Neil, Burlington ; A. Desautels, Albany ; D. A. O'Neil, P. J. Scott, Manchester ; A. Zagar, Marquette ; A. C. Lane, Oregon-City ; J. T. McKeon, Springfield ; W. A. McCann, Toronto ; J. M. Boucher, Trois-Rivières.

Prétrise : MM. J. V. Descarries, O. J. Forest, A. Forest, A. J. Guay, E. P. Guilbault, T. F. Heffernan, N. Z. Hurteau, E. Chagnon, Montréal ; D. McDonald, Alexandria ; C. L. Pontbriand, Burlington ; T. A. Barry, E. J. Jungblut, Dubuque ; J. L. Poulain, M. L. Prud'homme, Grand-Rapids ; R. A. Bernardin, J. H. Brennan, Manchester ; T. R. Halpin, New York ; F. L. French, Pontiac ; D. J. Gallagher, St. John, N. B. ; H. J. Connery, W. A. Gilfillan, T. A. M. Govern, J. T. Reynolds, Springfield ; D. Hughes, Winona ; J. Kelly, Congrégation de Ste-Croix.

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIÈRES

I.—Indulgences indépendantes des fêtes.

30 INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES CHAQUE MOIS.

(Suite).

Dernier dimanche de chaque mois.

ROSAIRE RÉCITÉ AVEC D'AUTRES 3 FOIS PAR SEMAINE pendant le mois ; pour tous les fidèles, *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière* ; $\frac{1}{2}$ (1).

Premier jeudi de chaque mois.

Membres de l'adoration nocturne (à Notre-Dame, Montréal) ; *confess.*, *commun.*, *prière*.

POUR TOUT FIDÈLE DES 3 PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES qui récitera

(1) Désormais cette croix remplacera les mots « applicable aux déf. » et signifiera aux fidèles qu'ils peuvent ou gagner pour eux ou appliquer aux âmes du purgatoire l'indulgence qui est suivie de ce signe.